

PV de la réunion du Conseil d'Administration FVWB

19/08/2025 - Beez

Présidente : D. Reterre (visio)

Administrateurs : A.-M. Habets, B. Dewilde, S. André, D. Van Bever, F. Offermans, P. Herbrandt

Directrice générale : L. Rase

Cellules : M. Loppe, B. Valentin, D. Blairon (DT), C. Nogara

Invités permanents : F. Schmitt, P. Achten, P. Carlier, M. Hourlay, R. Gruselin

Excusés : D. Vanleeuw

1. Administration

1.1 Approbation des PV du CA du 10/06/25 et 02/07/25

PV du CA du 10/06/25 :

- Le point 17 « *Volley Belgium – Présidence* » sera développé afin de préciser les raisons des réticences du CA de la FVWB concernant le candidat originellement présenté par VV au poste de Président de VB.
- Il sera mentionné dans le point 9 « *Respect du ROI dans le cadre des joueurs bloqués pour dettes* » que le rappel de la Présidente quant au respect du ROI s'adresse à ensemble du CA, des cellules et du personnel de la fédération.

PV du CA du 02/07/25 : pas de remarque.



1.2 Cooptation du nouvel administrateur du CP de Liège en remplacement de P. Schmets

À la suite de la démission de P. Schmets, le CP de Liège propose la cooptation sous réserve de Patrick Herbrandt au poste d'Administrateur. Celle-ci devra être confirmée par une AGE provinciale qui sera organisée à la mi-septembre, conformément aux statuts de la FVWB.

Vote : 6 OUI sur 6

Mr Herbrandt est invité à rejoindre la réunion en tant qu'Administrateur.

1.3 Discussion autour de la gestion de fédération

Denis Van Bever commente la gestion de la fédération (CA, dépenses, gestion du personnel, transparence, mails, ...) ces derniers mois.

En clôture de son intervention, Denis signale que sur la base des chiffres dont il dispose, qu'à l'heure actuelle, les dépenses salariales sont en accord avec les montants budgétés.

Il met cependant en garde le CA concernant les dépenses réalisées et à venir par rapport aux soldes des différents comptes et du budget présenté lors de la dernière AG.

Il informe également le CA qu'il a eu contact avec l'Ex-trésorier et que celui-ci s'est engagé à compléter les tableaux comptables jusqu'au 30 juin 2025.

1.4 Empêchement DG pour le CA d'octobre

Le CA prévu le 21/10 est déplacé au 14/10.

1.5 Uniformisation des adresses utilisées par les Administrateurs

La CA valide le fait que seules les adresses FVWB soient utilisées par les Administrateurs dans leur fonction. L'adresse de distribution CA@fvwb.be sera également modifiée pour qu'elle soit reliée aux adresses fvwb.



1.6 Demande de transfert

Mmes Louis et François ont été transférées par le club de Baudour sans leur consentement, ceci ayant été possible à cause d'une défaillance de CluBee. Elles demandent l'annulation du transfert sur la base de l'art 332, point 3 du ROI.

Le CA décide d'annuler leur transfert ; les joueuses retournent dans leur club d'origine.

1.7 Déontologie : enregistrement des réunions du CA

P. Achten indique que des retranscriptions textuelles des réunions du CA circulent en dehors. Déontologiquement, cela n'est pas admissible

Le CA décide à l'unanimité que la seule personne autorisée à enregistrer la réunion est le rédacteur du PV. Après approbation du PV, l'enregistrement sera supprimé.

2. Arbitrage

2.1 Application des nouvelles règles d'arbitrage

Le CA demande au Responsable de la cellule Arbitrage de communiquer aux arbitres, clubs et joueurs sur les 5 nouvelles règles qui seront d'application dès le début de la saison.

Ce dernier se dit prêt à communiquer et prendra contact avec Antoine, le Responsable Communication de la fédération.

2.2 Composition de la cellule d'arbitrage

Le Responsable informe que la composition de sa cellule a été approuvée en interne et propose de la faire entériner par le CA, conformément au ROI.

La liste n'a pas été envoyée préalablement et est distribuée en séance par C. Nogara.



Malgré le fait que le CA avait fait la recommandation il y a un an d'avoir plus de diversité au sein de la Cellule quant à la provenance de ses membres, il n'y a pas eu de changement, ni d'appel à candidatures.

La composition de la CFA est proposée au vote :

VOTE : 4 OUI, 3 abstentions >>> proposition validée

Le CA envisage cependant de proposer une modification du ROI pour éviter cette situation à l'avenir.

Composition de la Cellule arbitrage FVWB 2025-2026

- Christian Nogara : Responsable cellule
- Michel Dehut : Responsable formateurs, formateur visionneurs, désignation VB
- Yvan Emma : Formateur arbitres (montage vidéo et diaporamas)
- Etienne Poriau : Responsable désignation arbitres, formateur arbitres
- Olivier Gilson : Responsable visionneurs et Responsable arbitrage Hainaut
- Blaise Pécheur : Responsable secrétariat de la cellule
- Eric Humblet : Responsable arbitrage Liège
- Yvan Moisse : Responsable arbitrage BWBC
- Léopold Haager : Responsable arbitrage Luxembourg
- Jérôme Cornet : Responsable arbitrage Namur

3. Trésorerie

3.1 Approbation du document issu du GT sur la bonne gouvernance - Outil de pilotage et de gestion des ressources financières de la fédération

VOTE : 1 OUI, 6 Abstentions >>> Proposition adoptée

F. Schmitt se propose de rencontrer avec la DG et le DT la société ODOO afin de voir comment ceux-ci pourraient nous aider à faciliter et professionnaliser la comptabilité et la gestion financière de la fédération.

3.2 Cooptation d'un Trésorier



Didier s'était proposé lors de la dernière réunion, mais il est absent aujourd'hui pour cause de maladie. Le point est reporté au prochain CA.

3.3 Etat des lieux comptes bancaires de la FVWB

La DG explique les actions qu'elle a entrepris par rapport aux deux comptes bancaires de la fédération :

- Compte BNP : les noms des mandataires ont été régularisés. Certaines actions doivent encore être effectuées, mais c'est en bonne voie.
- Compte Belfius : beaucoup plus compliqué car il est demandé une publication au Moniteur Belge de la composition du CA actuel >> une AG est nécessaire.

Il est décidé de supprimer le compte Belfius à terme, mais il faut d'abord s'assurer qu'aucun subside ou paiement n'arrive encore dessus.

Il est décidé de demander les extraits de compte en format électronique (PDF) des deux dernières années pour les deux comptes bancaires. Anne-Marie étant la seule mandataire historique de ces deux comptes, c'est à elle de faire le nécessaire.

3.4 Vente de la camionnette

Francis Offermans se propose afin de trouver un acheteur pour la camionnette appartenant à la fédération.

Concernant la deuxième camionnette qui est en fin de leasing, la DG va solliciter la société afin qu'elle fasse une offre de rachat.

3.5 Estimation du bâtiment de Beez

Actions en cours (Bernard D. et DG)

3.6 Mise en demeure ADEPS par rapport à un subside de promotion de 2023

La DG explique que la FVWB a reçu une mise en demeure pour un subside de promotion de 5.000 Euro pour un match de Golden League des Red Dragons en 2023.



Le suivi (envoi des pièces comptables et rapport) n'a pas été fait, malgré plusieurs rappels fait à l'ex-trésorier.

La DG a pris contact avec l'ADEPS et le subside serait toujours disponible. Celle-ci s'occupe du suivi qui doit être envoyé endéans le mois.

3.7 Indemnités de formation – décision finale

Les indemnités pour les 2 dernières saisons doivent toujours être calculées, malgré le fait que les données ne sont pas accessibles dans Clubee.

L'idée est de demander dans un courrier aux clubs les informations nécessaires pour le calcul. Sarah Bloom de Moventis pourrait s'occuper des calculs, moyennant facturation de ses prestations.

Pour le prochain CA, Bernard V. va préparer un texte avec les informations à demander aux clubs.

Le ROI doit être contrôlé pour voir s'il est en adéquation avec le décret. Stéphan indique que la façon dont les indemnités de formation sont calculées DOIT se trouver dans les statuts. Néanmoins, il avait été indiqué avant que ces éléments pouvaient également se trouver dans le ROI puisque les statuts et le ROI ont la même valeur à la fédération (une modification du ROI nécessite une modification des statuts).

De plus une réflexion doit être menée pour voir si on veut simplifier le ROI, tout en respectant le décret.

3.8 Indexation annuelle frais kilométriques et indemnité bénévoles

- Indemnité kilométrique : € 0,4449 (valable du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026)
- Indemnité pour les bénévoles : € 42,31 par jour et 1.692,51 € par an (montants valables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025)

3.9 Désignation du mandataire pour l'avance du "Fond Ecureuil"

Le CA désigne Anne-Marie Habets en tant que mandataire.

3.10 Points non-traités



- Situation financière de la FVWB après Q1 et Q2
- Clubee - Consulter un avocat pour services non rendus - Confier le dossier à un administrateur
- Les conventions qui engagent la fédération. Est-ce possible d'avoir une vue globale et les différents documents signés ?
- Quelle est l'option budgétaire définitive ?
- Clarification des accès aux comptes - Clarification de l'imbroglio du compte CFES

4. Compétition

4.1 Dérogation pour le hall de Tubize

A sa décharge, Tubize a appris tardivement qu'ils montaient en division supérieure.

Vote : 5 OUI et 2 NON >> dérogation accordée pour 1 an

4.2 Interprovinces et Règlement Finales francophones

Finales francophones 2026

L'appel à candidature pour l'organisation sera bientôt diffusé. Le cahier des charges doit cependant être modifié afin qu'il soit stipulé que c'est la fédération qui prend en main la partie Communication de l'évènement.

Interprovinces 2025-2026

Le CA adopte le document présenté, en supprimant la possibilité pour le Luxembourg d'ajouter des joueurs de 2009 et en acceptant une équipe RVV pour les garçons.

4.3 Débriefing du tournoi de Beach qualificatif pour le CB à Walhain

Merci à Michel Hourlay pour l'organisation.

Il est cependant regrettable que trop peu d'équipes s'inscrivent.

5. Technique

5.1 Double affiliations 2025-2026

Le Directeur technique a reçu 10 demandes de double affiliation. Les dossiers ont été analysés et celui-ci propose au CA de tous les valider. Le formulaire est à adapter pour l'année prochaine.

Vote : 7 OUI sur 7

Joueurs	Club d'affiliation	Club de double affiliation	Division(s)
Belemans Eloise	Chaumont V.C.	Waremme Volley	Nat 1
Brown Dalaya	Forza Uccle	CapitalatWork Tchalou Volley	BAO Nat 2, Nat 3
Chenoy Lucas	VC Lesse et Lhomme	VBC Guibertin	Nat 2
Desnel Emma	Romedenne	CapitalatWork Tchalou Volley	BAO Nat 1, Nat 2, Nat 3
Fercot Tom	Chaumont V.C.	BW Nivelles Volley	Nat 1, Nat 2
Ilic Luca	Sporta Eupen Kettenis	Waremme Volley	Nat 2
Maniquet Clémentine	Volley Ohey	CapitalatWork Tchalou Volley	BAO Nat 3
Nizet Simon	Seraing V.B.C.	Embourg Volleyball	Prom
Pijcke Charlie	Chaumont V.C.	VBC Guibertin	Nat 2
Tassignon Victor	Soignies Amicale VB	BW Nivelles Volley	Prom

5.2 Projets Clubs Alfa, Proxy Volley et Proxy Physique

Le Directeur technique présente les 3 projets que la cellule technique compte développer en 2026 afin de soutenir un maximum d'entraîneurs de club.

A côté des séances de Proxi Volley qui viseront désormais les entraîneurs des équipes à partir de U15, Dominique Blairon et Emile Rousseaux vont mettre en place un parcours de certification interne pour les entraîneurs Jeunes sur le thème de l'alphabet moteur. L'obtention de ces certificats sera fortement valorisée dans les prochaines campagnes de labélisation.



Il y a aussi une forte demande des clubs en termes de soutien à la réparation physique. Là aussi, la Direction technique veut proposer un parcours de formation.

Vote : 7 oui sur 7

5.3 Transport des Espoirs sportifs entre la Province de Liège et Seneffe

Pour la saison sportive 2025-2026, le DT demande un budget € 3 500 + carburant pour la location du mini-bus pour le transport des espoirs sportifs de la Province de Liège vers le centre fédéral de Seneffe.

Vote : 6 OUI et 1 abstention >> Validé

5.4 Achats de poteaux pour Seneffe

Vote : 7 OUI sur 7

5.5 Point Non-traité

- Retour sur les activités "U Age" et stage

6. Volley Belgium

6.1 Délégation à VB à la suite de la démission du Trésorier

Denis confirme que P. Schmets n'entend pas donner sa démission à VB, malgré le fait qu'il ne fait plus partie du CA de la FVWB.

VB et FVWB étant deux ASBL distinctes, il y a a priori peu de solutions devant son refus de démissionner. Le CA regrette vivement cette décision qui ne va pas du tout dans le sens de la bonne gouvernance et qui ne peut découler qu'en un affaiblissement de la représentation francophone à VB.

7. Varia



7.1 Digitalisation

F. Schmitt fait le suivi du projet avec VV. Les démonstrations des sociétés sur le short list vont bientôt commencer.

7.2 Week-end Kick Off FVWB

Follow up des actions.

Fin du CA 23h30